



39^{ème}
CONGRÈS NATIONAL
DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE
DE DROIT RURAL

*Le statut de l'exploitant agricole :
zones de perturbations ?*

11 . 12 OCTOBRE 2024

BOIS-GUILLAUME Cité de l'Agriculture

Congrès ouvert au titre de la formation continue. Formateur AFDR n°11755491275



PROGRAMME

Le statut de l'exploitant agricole : *zones de perturbations ?*

Lieu : Auditorium de la Cité de l'Agriculture à Bois-Guillaume

Vendredi 11 octobre



9h00 Allocutions de bienvenue

- ❑ Monsieur le Maire de Bois-Guillaume
- ❑ Madame la Présidente de la Chambre d'agriculture
- ❑ Monsieur le Président de l'AFDR

09h40 Introduction

Qu'est-ce qu'un exploitant agricole ? François PURSEIGLE, Professeur à l'Institut National Polytechnique de Toulouse

Qu'est-ce qu'un statut ? Magali BOUTEILLE-BRIGANT, Maître de Conférences HDR à l'Université du Mans

L'introuvable définition de l'exploitant agricole

Sous la présidence de Sylvie LEBRETON-DERRIEN, Maître de Conférences HDR à la faculté de droit - Campus de Laval, Secrétaire générale nationale AFDR, AFDR du Maine

10h30 Les multiples visages de l'agriculteur : un kaléidoscope juridique, Lionel MANTEAU, Avocat honoraire, AFDR Picardie

11h00 Regards croisés des juridictions sur la notion d'exploitant agricole, Frédéric ROCHETEAU, Avocat aux conseils, AFDR Champagne Ardennes

11h20 Les nouveaux exploitants agricoles, Raphaële-Jeanne AUBIN-BROUTE, Maître de Conférences à l'université de Poitiers, Présidente de l'AFDR Centre-Ouest

11h40 Débat

12h15 Déjeuner



PROGRAMME

Le statut de l'exploitant agricole : *zones de perturbations ?*

Vendredi 11 octobre

APRÈS-MIDI

L'exploitant et la diversification

*Sous la présidence de Me Nicole DAUGE, avocat au Barreau de Rouen,
AFDR Haute-Normandie*

14h00 Vertus et limites de la théorie de l'accessoire, Manon SAHUT, Doctorante à l'Université de Bourgogne, AFDR Haute-Normandie

14h20 La complexité des montages sociétaires et de leur mise en oeuvre, Guillaume DE LANGLADE, avocat au Barreau de Compiègne, AFDR Ile de France

14h40 Table ronde, animée par Alexis MARCOTTE, juriste, Journaliste à la France Agricole : **Réussites et difficultés de la diversification**

15h45 Pause

L'agriculture par délégation : où est l'exploitant ?

Sous la présidence de Me Catherine ROUSSELOT, avocat au Barreau de Caen, Présidente de l'AFDR Basse-Normandie

16h00 Le recours exclusif au salariat, Guilhem NOGAREDE, avocat au Barreau de Nîmes, AFDR Occitanie Est

16h20 Le recours aux ETA, Philippe LARGEAU, Président de la Fédération nationale des entrepreneurs des territoires

16h40 Agriculture déléguée et bail rural, Samuel CREVEL, avocat au Barreau de Paris

17h00 Débats

17h15 Clôture des travaux

*Bienvenue en Normandie,
bienvenue en Seine-Maritime...*

PROGRAMME

Le statut de l'exploitant agricole : *zones de perturbations ?*

Samedi 12 octobre

Pour un statut de l'entreprise agricole

*Sous la présidence de Me Laurent GARD, avocat au Barreau de Moulins,
Président de l'AFDR Auvergne*

09h15 Le modèle commercial est-il un horizon enviable ? Guillaume FAVOREU, expert foncier et agricole, AFDR Occitanie Ouest

09h35 Pour un bail rural attaché à l'entreprise plutôt qu'à l'exploitant ? Me Denis GUERARD, avocat au Barreau de Beauvais, Président de l'AFDR Picardie

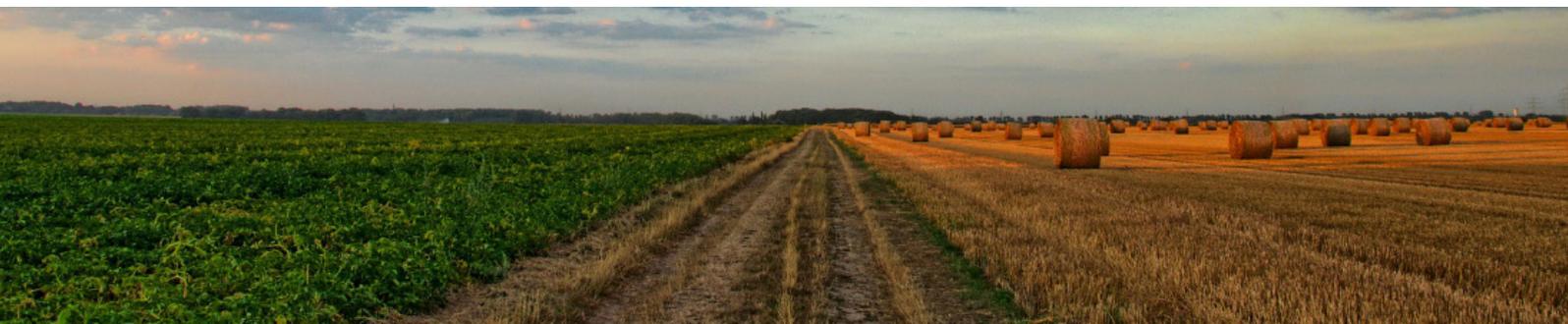
09h55 L'agriculteur est-il soluble dans un statut commun d'entrepreneur ? Christine LEBEL, Maître de Conférences HDR à l'université de Besançon, Présidente de la section Bourgogne-Franche-Comté de l'AFDR, Vice-Présidente de l'AFDR

10h15 Débats

10h30 Pause

10h45 Table ronde finale : comment intégrer le modèle entrepreneurial sans banaliser l'agriculture ? animée par Carole HERNANDEZ ZAKINE, Zakine Consulting, AFDR Ile-de-France

12h00 Propos conclusifs, François ROBBE, Président de l'AFDR



Fondée en 1957, l'**AFDR** est une association fédérant plus de 20 sections régionales. Son conseil d'administration est composé de deux collèges, le premier regroupant les présidents des sections locales, le second composé de personnes reconnues pour leurs compétences en droit rural (universitaires, avocats, notaires, experts comptables, experts forestiers, membres d'organisations professionnelles agricoles...)

Son but est :

- D'étudier toutes questions de droit rural, agricole, agroalimentaire, agroenvironnemental, et forestier, et plus généralement toute question ayant trait à la ruralité ;
- De formuler toutes propositions et tous avis auprès de tous organismes publics ou privés, français, européens, inter-gouvernementaux et internationaux ;
- De créer tous établissements d'enseignement ou de collaborer avec les établissements existants en vue de l'étude du droit rural, en France, dans l'Union Européenne et dans tous pays ;
- D'adhérer à tous groupements ou organismes nationaux, européens ou internationaux ayant le même objet ;
- D'organiser des colloques, congrès, séminaires et formations répondant à son objet ;
- De créer et diffuser toute publication ayant trait à l'objet de l'association.

CONGRÈS NATIONAUX (Actes publiés dans la Revue de Droit Rural)

2023 – Laval	Agriculture et transition numérique
2022 – Toulouse	L'eau et l'agriculture
2021 – Dijon	Les coopératives agricoles, quelles transitions ?
2019 – Val André	L'homme, l'animal et le droit
2018 – Bourges	L'agriculture face à la firme – Concentration, régulation, évolution
2016 – Bordeaux	Le droit pénal et l'agriculteur
2015 – Le Touquet Paris-Plage	Le revenu agricole dans tous ses états
2014 – Nantes	Les producteurs agricoles face au marché
2013 – Caen	Le cheval et le droit
2012 – Nancy	Le couple en agriculture
2011 – Lyon	Espace rural : vers un espace de conciliation et d'équilibre ?
2010 – Reims	La politique de qualité des produits agricoles
2009 – Aix-en-Provence	Les baux ruraux sont-ils de nature à favoriser la pérennité de l'exploitation agricole ?
2008 – Lille	L'entreprise agricole à la recherche de son statut
2007 – Toulouse	La protection de l'espace agricole face aux changements d'affectation
2006 – Strasbourg	Les concours d'une agriculture nouvelle, au regard du droit communautaire et du droit français
2005 – Bayeux	La place de l'agriculture dans les territoires ruraux
2004 – Rennes	Quelle place demain pour la coopération agricole ?
2003 – Macon	La liberté d'entreprendre en agriculture
2002 – Nîmes	Quelle stratégie juridique pour la commercialisation du produit agricole ?
2001 – Le Havre	Multifonctionnalité de l'agriculture et aménagement du territoire
2000 – Paris	L'agriculture et le contrat
1998 – Amiens	Le remembrement est-il encore un outil d'avenir ?
1997 – Bordeaux	Le produit agricole : nouveaux défis, nouvelles responsabilités
1996 – Caen	Une nouvelle loi d'orientation... un pacte pour l'agriculture ?
1995 – Reims	Vins et autres produits de qualité
1994 – Angers	L'entreprise agricole et le statut du fermage
1993 – Paris	Quel avenir pour l'agriculture de groupe ?
1992 – Toulouse	Aménagement de l'espace rural : quelle place pour l'agriculture ?
1991 – Rouen	Eau, patrimoine commun
1990 – Montpellier	L'autonomie du droit rural : vérité hier, réalité demain ?
1989 – Amiens	Les structures agricoles françaises face à l'Europe
1988 – Aix-en-Provence	Agriculture et aménagement du territoire : l'agriculture en milieu périurbain
1987 – Arras	Le droit d'exploiter et le droit de produire
1986 – Rennes	La création de l'exploitation agricole
1985 – Dijon	Statut de l'exploitant – statut de l'exploitation : pourquoi et pour quoi ?
1984 – Bordeaux	La coopération en agriculture
1983 – Bourges	Les faillites en agriculture

BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER avant le 13 septembre 2024 à l'adresse suivante :

AFDR Haute-Normandie
530 Chemin de la Bretèque
Cité de l'Agriculture - CS30050
76237 Bois - Guillaume Cedex

ou par mail : patrick.vandamme@as76.fr / maud.borgniet@as76.fr

SOCIÉTÉ _____

NOM _____ PRÉNOM _____

PROFESSION _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ COMMUNE _____

TÉLÉPHONE _____ ADRESSE MAIL _____

	Montant par personne en euros	Total en euros
ADHÉRENTS (<i>à jour de leurs cotisations</i>) Comprend la participation aux travaux et aux déjeuners du vendredi et du samedi Inscription au déjeuner du samedi	190 € OUI NON	
NON ADHÉRENTS Comprend la participation aux travaux et aux déjeuners du vendredi et du samedi Inscription au déjeuner du samedi	250 € OUI NON	
ACCOMPAGNANTS Selon le programme joint Déjeuners du vendredi et du samedi inclus Inscription au déjeuner du samedi	100 € OUI NON	
DINER DE GALA** La Couronne - Rouen Vendredi 12 octobre 2024	100 €	

De préférence règlement par virement bancaire avec mention impérative du nom du participant :

IBAN FR76 1830 6000 1007 3091 9800 012 - BIC AGRIFRPP883
Chèque à l'ordre de l'AFDR HAUTE NORMANDIE

* Dans la limite des places disponibles

** Places limitées à 90 personnes

Non finançable par un opérateur de compétences ni par une entité visée à art.L.6316-1 du Code de Travail.

PROGRAMME DES ACCOMPAGNANTS

Vendredi 11 octobre

MATIN

09h00 Rendez-vous à l'auditorium de la cité de l'agriculture

09h45 Musée des beaux-arts de Rouen

Il abrite l'une des plus prestigieuses collections de France qui rassemble peintures, sculptures, dessins et objets d'art de la fin du Moyen Âge à nos jours.

11h00 Musée Le Secq des Tournelles

Si le site est surprenant (une église gothique désacralisée), la collection l'est tout autant ! Elle est l'œuvre d'un passionné, Henri Le Secq des Tournelles, un pionnier de la photographie qui, chargé d'immortaliser les monuments historiques, récupère les ferronneries promises à la destruction par Haussmann.

Résultat : la plus grande collection de ferronnerie ancienne au monde ! Elle court de l'époque gallo-romaine au XIXe siècle. On y admire plus de 16 000 pièces.

12h30 Repas à la brasserie PAUL

Située au 1 place de la Cathédrale, en plein cœur historique de la ville, la brasserie PAUL est la plus ancienne brasserie de la ville encore en activité. Entièrement rénovée en 2006, elle renoue avec la tradition du bien faire et bien manger.



PROGRAMME DES ACCOMPAGNANTS

Vendredi 11 octobre

APRÈS-MIDI

14h00 Le petit train

Le Petit Train de Rouen permet de partir à la découverte des quartiers anciens de Rouen et permet ainsi d'apprécier la ville et le charme des maisons à pans de bois et la richesse de l'architecture gothique des églises en toute tranquillité.

15h30 Cathédrale Notre-Dame de Rouen

Officiellement cathédrale primatiale, Notre-Dame-de-l'Assomption de Rouen est le monument le plus prestigieux de la ville de Rouen.

Cette église placée sous le vocable de Notre-Dame-de-l'Assomption est la cathédrale de l'archidiocèse de Rouen, chef-lieu de la province ecclésiastique de Normandie. L'archevêque de Rouen portant le titre de primate de Normandie, sa cathédrale a ainsi le rang de primatiale.

C'est une construction d'architecture gothique dont les premières pierres remontent au haut Moyen Âge.

Elle a la particularité, rare en France, de conserver son palais archiépiscopal et les constructions annexes environnantes datant de la même époque. L'archevêché demeure le seul en France à conserver sa fonction et à former cet ensemble cathédrale-archevêché.

16h30 Place du Vieux Marché

C'est une place historique de la rive droite de Rouen. C'est sur cette place, en pleine guerre de Cent Ans que Jeanne d'Arc est brûlée vive le 30 mai 1431. Une grande croix a été élevée à l'emplacement du bûcher.

Au milieu de la place, les vestiges de l'ancienne église Saint-Sauveur ont été dégagés. On y trouve plusieurs maisons à pans de bois et/ou à encorbellement. L'église Sainte-Jeanne d'Arc y fut édifiée à la fin des années 1970. Cette église, à l'architecture audacieuse et contestée, permet d'admirer les vitraux de l'ancienne église Saint-Vincent, située jadis en bas de la rue Jeanne-d'Arc et détruite en 1944. Son aspect évoque à la fois un bateau viking et un poisson.



PROGRAMME DES ACCOMPAGNANTS

Samedi 12 octobre

MATIN

Marché Saint-Marc à Rouen

Depuis le Moyen-Âge, la place Saint-Marc est animée par un marché ! Une chapelle homonyme donnait un droit de marché. Le marché Saint-Marc tel que nous le connaissons aujourd'hui a été établi en 1834.

Il est l'un des plus grands marchés de l'agglomération rouennaise. Fruits, légumes, viandes, fleurs et même brocantes vous y attendent. Marché très populaire, il a été qualifié de plus beau marché de Haute-Normandie en 2024.

Découverte de l'Aître Saint Maclou

D'abord cimetière dès le 14e siècle, il devient un lieu d'éducation dès le 17e siècle jusqu'en 2014. De sa mission de cimetière, l'aître conserve de magnifiques sculptures sur colonnes, la danse macabre. Magnifiquement restaurée, la danse macabre de l'Aître Saint-Maclou est un des plus beaux exemples en Europe.

12h30 Déjeuner/buffet avec les congressistes Cité de l'agriculture.



LE LIEU

La Cité de l'Agriculture...

530 chemin de la Bretèque
Cité de l'Agriculture - 76230 Bois-Guillaume

A seulement 10 minutes de Rouen, la Cité de l'agriculture rassemble sur un site de 6 hectares, la plupart des organisations professionnelles agricoles du département (Crédit agricole, MSA, Chambre d'agriculture, FNSEA76, JA76, SAFER, AS76...).

Dotée de plusieurs parkings, de salles de réunions, d'un auditorium de 200 places et de son propre espace de restauration, la Cité accueille de nombreux événements agricoles, locaux, régionaux voire nationaux.

La soirée de gala se déroulera au restaurant «La Couronne».

Depuis 1345, la plus vieille auberge de France, installée place du Vieux Marché à Rouen, est le théâtre des grands événements de la capitale normande. Pour cette soirée, un espace entièrement privatisé vous accueillera pour une soirée gourmande et divertissante.



Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

ACCÈS

Comment se rendre à Rouen ?

En voiture :



- ⇒ 2H DE PARIS
- ⇒ 2H30 DE LILLE
- ⇒ 6H DE LYON
- ⇒ 6H30 DE MARSEILLE



En train :

- ⇒ 1H15 DE PARIS
- ⇒ 3H30 DE LILLE
- ⇒ 3H45 DE LYON
- ⇒ 5H30 DE MARSEILLE

Et pour la Cité de l'Agriculture à Bois-Guillaume ?

Vous pouvez rejoindre la Cité de l'Agriculture,
depuis **la gare de Rouen**

(Place Bernard Tissot)

avec le bus n°11 :

Départ : Gare Rue Verte -> Direction Coll. L.Vinci

Arrêt : Cité de l'Agriculture

[Plan du Réseau Astuce](#)



⇒ Retrouvez la liste de tous
les taxis sur Rouen.fr/Taxi



⇒ Plusieurs parkings gratuits sont disponibles
tout autour de la Cité de l'Agriculture.

⇒ Dans Rouen, retrouvez la liste des parkings
sur Rouen.fr/Parkings





HÉBERGEMENTS

Le Cardinal ***

1, place de la Cathédrale 76000 Rouen
02 35 70 24 42 - contact@hotelcardinal.fr
Station de bus : Cathédrale (T1.T2.T3)
prix : 101 euros
taxe de séjour : 1.3 euros/pax

Urban Style de l'Europe ***

87, rue aux Ours 76000 Rouen
02 32 76 17 76 - contact@h-europe.fr
Station de bus : Théâtre des Arts (T1.T2.T3)
prix : 109 euros
taxe de séjour : 1.3 euros/pax

*1er Consul***

3, rue Jean Lecanuet 76000 Rouen
02 35 07 77 07 - hotelpremierconsul@gmail.com
Station de bus : Hôtel de Ville (F1.F2.11)
prix : 85 euros
taxe de séjour : 0.85 euros/pax

Notre Dame ***

4, rue de la Savonnerie 76000 Rouen
02 35 71 87 73 - contact@hotelnordedame.com
Station de bus : Cathédrale (T1.T2.T3)
prix : 90 euros
taxe de séjour : 1.3 euros/pax

*Dandy****

93A, rue Cauchoise 76000 Rouen
02 35 07 32 00 - contact@hotels-rouen.net
Station de bus : Square Verdrel (F2.11)
prix : 85 euros
taxe de séjour : inclus

*Best Western Le Conquerant****

332 rue Gén. de Gaulle 76230 Bois-Guillaume
02 78 26 12 60 - direction@leconquerant.com
Station de bus : Les Bocquets (F8)
prix : 115 euros
taxe de séjour : 1.3 euros/pax

*Brit Hotel Rouen Nord****

route d'Houpeville, 76130 Mont-Saint-Aignan
02 35 59 80 00 - rouen-nord@brithotel.fr
Station de bus : La Vatine (F2)
prix : 85 euros
taxe de séjour : 1.3 euros/pax

*La Bertelière*****

1641, avenue du Mesnil Gremichon
76160 Saint-Martin-du-Vivier
02 35 60 44 00 - reception@la-berteliere.fr
Voiture obligatoire
prix : 110 euros
taxe de séjour : 1.3 euros/pax

*Hotel de Bourgheroulde******

15 place de la Pucelle - 76000 Rouen
02 35 14 50 50 - hotel@hotelsparouen.com
Station de bus : Square Verdrel (11)
prix : 251 euros
taxe de séjour : 3.30 euros/pax

Hotel Céline

26 rue Campulley - 76000 Rouen
02 35 59 80 00 - rouen-nord@brithotel.fr
Station de bus : Gare Rue Verte (11)
prix : 85 euros
taxe de séjour : 0.80 euros/pax